

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02335 Numéro SIREN : 453 845 125 Nom ou dénomination : A.F.I

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt 71619



20190716192018

DATE DEPOT : 22/07/2019

N° DE DEPOT : 71619

N° GESTION : 2018B02335

N° SIREN : 453845125

DENOMINATION : A.F.I

ADRESSE : 15 rue Daru 75008 Paris

MILLESIME : 2018

.

A.F.I
Société à responsabilité limitée
au capital de 382 000 Euros
Siège social : 15 rue Daru
75008 PARIS

RCS PARIS 453 845 125

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
24 JUIL. 2019
Sous le N° : 71 619 

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 3 JUIN 2019**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 60.575,35 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	60.575,35 Euros
A la réserve légale	37.995,31 Euros
Le solde	----- 22.580,04 Euros
Auquel s'ajoutent les autres réserves antérieures	40.510,52 Euros
Le solde	----- 63.090,56 Euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 152,00 Euros par part	38.000,00 Euros
Le solde	----- 25.090,56 Euros

En totalité au compte « autres réserves », qui s'élève ainsi à 25.090,56 Euros.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,



- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 38.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 03 juin 2019.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

20.000 Euros, soit 80 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20.000 Euros

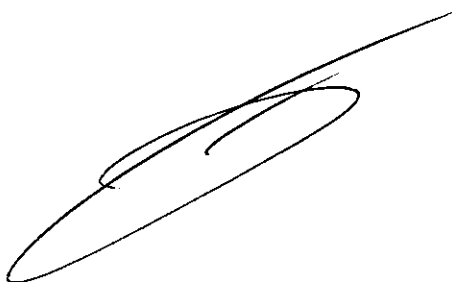
Exercice clos le 31 décembre 2016 :

10.000,00 Euros, soit 40,00 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10.000,00 Euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

25.000,00 Euros, soit 100,00 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25.000,00 Euros

Certifié conforme
La Gérance



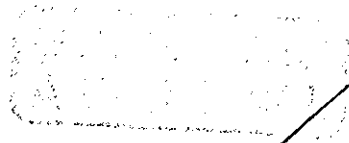
grille

EURL AFI

15 rue Daru

75008 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018



A large, stylized, handwritten signature or mark, possibly a stylized 'P' or 'A', located below the stamp. It is a bold, sweeping stroke that curves around and under the stamp.

Designation de l'entreprise : **EURL AFI** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **15 rue Daru** **75008 PARIS** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **4 5 3 8 4 5 1 2 5 0 0 0 4 7** Néant ☐

				Exercice clos le		N-1		
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)	AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CN	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (I)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	746	3 254			
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV	91 295	218 532	259 932		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	129 300	276 776	216 331		
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	23 466	23 466	15 000		
	TOTAL (II)	BJ	743 369	221 341	522 028	491 263		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR	BS					
Marchandises		BT	BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW					
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	222 946	222 946	178 158		
	Autres créances (3)	BZ	CA	8 254	8 254	3 581		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	145 661	145 661	205 775		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	15 473	15 473	1 184		
TOTAL (III)	CJ	392 334	392 334	392 334	388 698			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 135 703	221 341	914 362	879 962		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	429 542	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de prorogée :	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

For a complete listing of home furnishings, see A-1.
 for a complete listing of home furnishings, see A-1.

Désignation de l'entreprise EURL AFI

Néant ☐

Designation de l'entreprise : EURL AFI				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 382 000.....)			DA	382 000	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	205	14 732	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	)	DF	
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	40 511
	Report à nouveau			DII		178 890	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	60 575	4 094	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	483 291	447 715	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DMI			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	311 818	344 293	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	71 625	48 816
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11 366	9 261	
	Dettes fiscales et sociales			DY	32 591	29 876	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	250		
Compte réél	Produits constatés d'avance (4)			EB	3 422		
TOTAL (IV)			EC	431 071	432 246		
Ecart de conversion passif * (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	914 362	879 962		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
				Ecart de réévaluation libre	ID		
				Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	131 071	121 314
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise :		EIRL AET		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	270 079	FH	27 731	FI	297 810
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	270 079	FK	27 731	FL	297 810	270 777
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 267	8 363
	Autres produits (1) (II)					FQ	1	2
	Total des produits d'exploitation (2) (II)						FR	306 078
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	62 116	54 668
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 843	752
	Salaires et traitements*					FY	124 509	123 346
	Charges sociales (10)					FZ	73 421	72 221
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	746	
			- dotations aux provisions			GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC					
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD					
Autres charges (12)					GE	1	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	262 636	250 988
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	43 442	28 154
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	4 172		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	1 159		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	187 570	32 467	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)						GP	192 901	32 467
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	170 700	49 895	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	5 068	2 181	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)						GU	175 768	52 076
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	17 133	(19 610)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	60 575	8 545

Désignation de l'entreprise : EURL API

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1													
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA															
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB															
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC															
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD															
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			4 4												
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF															
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG															
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			4 4												
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		HI			(4 4)												
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ															
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK			4 407												
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	498 979	311 609													
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	438 404	307 515													
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	60 575	4 094													
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IO															
	(2) Dont {	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIY														
			IG														
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	IP														
			IQ														
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIH															
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 172														
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK															
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIH															
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC														
			RD														
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 267	8 363													
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	73 421	72 221													
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3															
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4															
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	21 826	obligatoires	A9	51 595											
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Néant</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Néant							
Exercice N																	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																
Néant																	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Néant</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs	Néant							
Exercice N																	
Charges antérieures	Produits antérieurs																
Néant																	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

EURI. AFI
15 rue Daru
75008 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

DEC Ile De France
81 RUE DE MONCEAU

75008 PARIS
0155571040

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	12
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	14
Titres immobilisés	14
Evaluation des créances et des dettes	15
Produits à recevoir	15
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	15
Liste des filiales et participations	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 914 361.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 297 810.28 Euros et dégageant un bénéfice de 60 575.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 000
TOTAL			4 000
Autres participations	526 158		189 744
Prêts, autres immobilisations financières	15 000		8 466
TOTAL	541 158		198 210
TOTAL GENERAL	541 158		202 210

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 000	4 000
TOTAL			4 000	4 000
Autres participations			715 903	715 903
Prêts, autres immobilisations financières			23 466	23 466
TOTAL			739 369	739 369
TOTAL GENERAL			743 369	743 369

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		746		746
TOTAL		746		746
TOTAL GENERAL		746		746

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	746				
TOTAL	746				
TOTAL GENERAL	746				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	49 895	41 400			91 295
Sur autres immobilisations financières		129 300			129 300
TOTAL	49 895	170 700			220 595
TOTAL GENERAL	49 895	170 700			220 595
Dont dotations et reprises financières		170 700			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	406 076	406 076	
Autres immobilisations financières	23 466	23 466	
Autres créances clients	222 946	222 946	
Impôts sur les bénéfices	4 408	4 408	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 846	1 846	
Débiteurs divers	2 000	2 000	
Charges constatées d'avance	15 473	15 473	
TOTAL	676 215	676 215	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	886	886		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	310 932	10 932	240 000	60 000
Fournisseurs et comptes rattachés	11 366	11 366		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 591	32 591		
Groupe et associés	71 625	71 625		
Autres dettes	250	250		
Produits constatés d'avance	3 422	3 422		
TOTAL	431 071	131 071	240 000	60 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 412			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	400.0000	250			250

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	4 422
Créances clients et comptes rattachés	162 421
Autres créances	2 000
Total	168 843

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	886
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 778
Autres dettes	250
Total	10 914

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 473
Total	15 473
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 422
Total	3 422

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	310 932
Total	310 932

Délégation de créance sur un contrat CARDIF garantie Homme élé souscrit par la société AMS EUROPEAN sur la tête de Mr antoine FAUGER

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres après quilibre	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Caution et avals données par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à - de 50%										
- SCI SEQUOIA	1 000	-31 417	96,00	960	960	98 353		74 421	-24 132	
- 5700 AMS EUROPEAN	266 560	679 639	83,68	223 287	205 287			13 611 248	264 535	116 870
- 54 AMS SERVICES	13 000	105 833	60,00	12 000	12 000			459 415	123 750	70 700
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- BORDEAUX FARM	100 000		41,00	41 000		304 300				
- CHENE 33	1 000	-2 335	40,00	400		2 000			-1 920	
- SAS MILL-ENGINE	19 750	-17 235	11,00	50 160	265				-575	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										